

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

THE PLACE TO CROWD

FPF lance l'événement européen du crowdfunding

Financement Participatif France (FPF) vous convie, le 14 février 2023, à l'événement phare du crowdfunding européen au 104, à Paris : *The Place to crowd!*

10 ans que Financement Participatif France existe, pour contribuer à la promotion du crowdfunding, faire évoluer le cadre réglementaire et accompagner l'écosystème vers une finance accessible, transparente, et traçable.

L'année 2022 marque un tournant dans l'univers de la finance participative avec l'entrée en application, le 10 novembre dernier, d'un règlement européen. Cette nouvelle réglementation représente un levier de développement pour les acteurs du secteur qui vont pouvoir s'europaniser. C'est dans ce contexte que FPF a décidé d'organiser un événement de grande ampleur et européen en février 2023.

Damien Guermonprez, président de FPF, s'enthousiasme : « L'harmonisation européenne de la réglementation du crowdfunding est une opportunité majeure que les acteurs doivent saisir. *The Place to crowd* a vocation à créer du lien au sein de la profession à l'échelle de l'Europe et à faciliter l'envol du secteur ! »

Cette manifestation qui rassemblera jusqu'à 800 participants sera l'occasion de permettre aux acteurs de toute l'Europe de **se rencontrer**, d'**échanger** et de **construire demain**. Réservez la date dans vos agendas !



Plus d'information sur : www.theplacetocrowd.org

À propos de Financement Participatif France (FPF)

FPF est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France. Elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative et de l'écosystème pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

Plus d'informations sur www.financeparticipative.org

Suivez-nous sur Twitter : @Fin_Part

Contact presse : Florence de Maupeou, florence.demaueou@financeparticipative.org / 06 59 93 50 92